



Les entrepreneurs engagés décryptent le programme de **Jean-Luc Mélenchon**

Jean-Luc Mélenchon propose un plan massif d'investissement de 200 milliards d'euros pour répondre à l'urgence sociale, planifier la transition écologique et restaurer les services publics. Un "protectionnisme solidaire et écologique" sera mis en place pour soutenir cette "bifurcation écologique" et assurer l'indépendance de la France.

1. Planifier la "bifurcation écologique" et sortir des énergies fossiles et du nucléaire

Les entreprises devront mettre en place une comptabilité carbone pour les émissions directes et indirectes certifiée par un organisme public agréé en commençant par les secteurs les plus émetteurs de gaz à effets de serre (énergie, transport, bâtiment, industrie lourde) puis suivant la taille des entreprises, accompagnée d'une trajectoire de baisse de leurs émissions. L'objectif sera celui d'un passage à 100 % d'énergies renouvelables.

2. Instaurer un protectionnisme "écologique et solidaire"

Jean-Luc Mélenchon propose de relocaliser les productions essentielles avec l'objectif de "mettre fin à la dépendance de la France dans les domaines stratégiques" et soutenir la "bifurcation écologique". Le candidat propose de réviser le code des marchés publics pour favoriser les entreprises de l'ESS, les entreprises écologiques et locales. Il propose également de conditionner l'accès à la commande publique et aux aides d'Etat à des critères de localisation de l'activité, à des objectifs sociaux et écologiques et d'exiger le remboursement de ces aides en cas de non-respect des contreparties.

3. "Définanciariser l'économie réelle" et mieux partager la richesse et le pouvoir

Pour s'extraire des impératifs de rentabilité financière à court-terme, 3 mesures clefs sont évoquées : la pénalisation du versement des dividendes (plafonds non précisés), la modulation de l'impôt sur les sociétés suivant l'usage des bénéfices (notamment pour encourager les investissements en France), la modulation du droit de vote des actionnaires selon leur durée d'engagement dans les entreprises.

Mieux partager la valeur et le pouvoir en entreprise font également partie des priorités clefs avec la mise en place d'un ratio de salaire de 1 à 20 dans les grandes entreprises, et le plafonnement des dividendes versés aux actionnaires par la limitation de la part des bénéfices leur étant attribuée à la part versée aux employés. La représentation des salariés dans les instances de décision des grandes entreprises sera également obligatoire "à au moins un tiers", de même que la représentation d'associations environnementales et de consommateurs.

En bref :

- +** Des règles claires de partage du pouvoir et de la valeur en entreprise et des objectifs clairs sur la transformation écologique
- Enjeu de clarification sur la manière dont les entreprises parviendront à répondre à ces critères sociaux et environnementaux, pas de stratégie pour la transformation des entreprises, seulement des contraintes et peu d'incitations. Pas d'encouragement au développement de l'innovation écologique et sociale.